Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

19 Octobre 2024 – Seiches sur le Loir (49)

Le Président Dominique COQUELET souhaite la bienvenue et remercie de leur présence :

- Mr Thierry de VILLOUTREYS, Maire de Seiches sur le Loir
- Mme Francette GRIFFON, Adjointe au Maire (Commission des Sports)
- Mr Hervé NICOLAS, président de SEICHES RUGBY
- Mr Arnaud BONRAISIN – Commissaire aux Comptes Cabinet Figura,

Il excuse Mme la Présidente du CROS, retenue par l'AG de la Ligue Régionale de Football, ainsi que la Région des Pays de la Loire (Inauguration du Village du Vendée Globe 2024).

Remercie le Président de SEICHES RUGBY, qui nous accueille dans l'Espace Villa Cipia.

Les Présidents et dirigeants de clubs présents.

La lecture de l'ordre du jour est faîte auprès des participants.

Mot d'accueil
Mot du Président de Seiches Rugby
Mot du Maire ou son représentant de la Ville de Seiches sur le Loir

Ouverture de la 7ème Assemblée Générale Financière par le Président de la Ligue
1. Adoption du PV de l'AG Financière du 09 décembre 2023
2. Présentation du rapport financier par la Trésorière Générale de la Ligue
3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
4. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2024
5. Approbation des conventions réglementées
6. Affectation du résultat de l'exercice 2023/2024
7. Bilan des actions et bilan financier de la mandature 2020/2024
8. Interventions des personnalités présentes ou représentées
9. Clôture de la 7ème Assemblée Générale par le Président de la Ligue

a) Rapport de la Commission de Vérification des pouvoirs :

28 clubs sont présents ou représentés sur un total de 58 clubs (48.27 %)

Pour un total de **232** voix **sur 363 voix (soit 63.91 %).**

CD 44 : 12 clubs sur 25 (48 %) pour 113 voix sur 176 soit 64.20 %
CD 49 : 7 clubs sur 11 (63.63 %) pour 51 voix sur 69 soit 73.91 %
CD 53 : 0 club sur 3 (0 %) pour 0 voix sur 18 soit 0 %
CD 72 : 3 clubs sur 7 (42.85 %) pour 19 voix sur 34 soit 55.88 %
CD 85 : 6 clubs sur 12 (50 %) pour 49 voix sur 68 soit 72.05 %

Le quorum en voix étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1) Approbation du PV de l'AG Financière du 9 Décembre 2023

Le Secrétaire Général soumet à l'approbation des présents la validation du PV de l'AG Financière du 9 Décembre 2023. L'Assemblée approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

Ouverture de l'Assemblée Financière :

Le Président ouvre la séance en saluant les personnalités :

Suite aux différentes prises de paroles des personnalités présentes, le Président introduit cette Assemblée Générale par des propos liminaires avant de donner la parole à la Trésorière Générale de la Ligue.

Cette Assemblée Générale Financière sera marquée par le fait que le Bilan financier de l'activité de la 2023-2024 intègre le résultat des actions de la promotion de la Coupe du Monde 2023 initiées par la Ligue via son Comité Local de Coordination présidé par Thierry Bellanger. Soit le cumul des charges et produits réalisés entre le 01/07/2021 et le 31/10/2023.

Ce programme d'actions a été le premier vecteur du projet de développement de notre ligue sur cette mandature 2020-2024. Son volume financier est significatif : 600 K€.

Par ailleurs, l'activité de la Ligue au-delà de son activité courante a été marqué et impacté par l'accueil et l'organisation de deux événements sportifs :

- Le France-Fidji (août 2023) et le France-Irlande Féminin (mars 2024) au Mans.

Comme vous le verrez sur le Bilan de la mandature, l'activité financière de la saison 2023-2024 est conforme à nos engagements de structuration et de professionnalisation de notre Ligue et d'accompagnement de nos Comités Départementaux.

Maintenant, je laisse le soin à notre Trésorière Générale, Dany Colas de vous présenter ce Bilan financier au nom du Comité Directeur de la Ligue qui sera scindé en 2 parties :

- Compte de résultats du CLC qui a fait l'objet d'une sectorisation fiscale
- Compte de résultats de la Ligue

2) -Rapport de la Trésorière Générale :

Dany COLAS détaille l'exercice 2023-2024 clos au 30 juin 2024 *(voir en annexe le document de présentation).*

	Charges	Produits	Ecart
Résultat d'exploitation	1 810 918 €	1 834 725 €	23 807 €
Résultat financier		22 130 €	22 130 €
Résultat exceptionnel	54 899 €	19 114 €	-35 785 €
Impôts sur les sociétés	3 246 €	0 €	-3 246 €
Résultat 2023/2024	**1 869 063 €**	**1 875 969 €**	**6 906 € (excédent)**

Ce résultat est décomposé de la manière suivante :

- Résultat du CLC : déficit de 2 152 €
- Résultat de la Ligue : excédent de 9 058 €

L'AG Financière apporte également à la connaissance des clubs les principales caractéristiques de la santé financière avec une présentation du BILAN :

Après affectation du résultat excédentaire de l'exercice 23/24, le Fonds associatif s'élève à **: 857 815** € pour un Actif immobilisé de **169 832** €.

La trésorerie au 30/06/2024 est de **1 099 343 €** et couvre largement les dettes.

Une situation de bonne santé qui permet de sécuriser la gestion de la Ligue.

Une information est apportée sur la situation « dégradée » des Comptes Clubs/Ligues : au 30/06/2024

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024
Montant dû à la Ligue :	196 865 €	229 933 €
Montant dû par la Ligue :	41 914 €	7 668 €
	Ecart : - 154 951 €	**- 222 119 €**

Après une présentation détaillée par les trésoriers, la parole est donnée à l'assemblée.

Différentes interventions pour information sont à noter :
-Question du club de Saumur-Hervé Padioleau (intérêts financiers (22 130 €) qui permettent au bilan d'être « positif »).
-Réponse : c'est une gestion en bon père de famille qui n'impacte pas le résultat d'exploitation qui est positif : 24 103 € (hors produits financiers),

-Question du club de Challans-Bernard Jacques (sur les réserves financières pour couvrir les salaires et engagements sur une référence de 6 mois)
-Réponse : la masse salariale annuelle est largement couverte par la trésorerie actuelle (CTC compris). Sur la masse salariale nette à charge de la ligue (100 K€), elle est couverte sans difficulté.

-Questions du club de Segré- Hugues Meillereux (des demandes de précisions sur certaines lignes de charges et de produits sur le CLC et Ligue : Réception, Evénements, billetterie, partenariat,…)
- Réponses : des précisions sont apportées sur la répartition des charges et des produits entre l'activité du CLC et la Ligue. Le Président précise que le document de répartition entre le CLC et la Ligue sera mis en pièce jointe du PV de l'AG afin que la transparence totale soit de mise comme à l'habitude. Mais affirme qu'aucune dérive n'est à constater. Bien entendu, au regard du vécu de certaines actions, le dimensionnement à la baisse de certaines actions aurait pu être faites. Le retour sur investissement de l'engagement de nouveaux partenaires est moins important que prévus à la date de ce jour.

La dernière question concerne l'évolution du dossier « Implantation Ligue à Ancenis ».

Le président informe l'AG que ce dossier est toujours en cours et que le dernier point d'avancée concerne l'accord de la Ville d'Ancenis de céder par vente, une parcelle de terrain. Une offre financière devrait parvenir à la Ligue concernant le prix au mètres carrés proposé (suite à une 1ére offre trop onéreuse). Cette deuxième offre sera étudiée par les instances de la Ligue.
Le Président Dominique Coquelet rappelle que l'acquisition du terrain est une condition exigée par le Conseil Régional et la Fédération pour l'étude d'attribution de subventions. La conclusion d'un bail à construction ou emphytéotique ne remplit pas ces exigences.
Pour conclure, le Président réaffirme l'indispensable nécessité d'un outil au service de l'activité de la Ligue et de son IREF (institut régional de l'emplois et de formation) bénéficiant d'installations sportives rugbystiques (CQP-DEJEPS,…)

La parole est donnée et après son accord à Mr Arnaud Bonraisin- Commissaire aux comptes. Il apporte des précisions sur les regroupements de comptes et reprises des écritures concernant l'activité du CLC.

3) **– Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes :**

Suite à ces différentes questions et réponses la parole est donnée au Commissaire aux Comptes pour la présentation de ses rapports.

Il fait lecture de ses rapports :

- Le rapport général et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Selon la formule consacrée :

> Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Suite à la présentation des comptes et des rapports du C.A.C, le secrétaire Général-Bernard Lemaître soumet à l'Assemblée Générale les votes réglementaires :

4) **Approbation des comptes de l'exercice 2023/2024 et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes :**
Aucune personne n'a sollicité le vote à bulletins secrets, celui est effectué à main levée.
Mise aux voix des comptes : **232**
Vote contre = **0**
Abstention = **0**
Adopté à l'unanimité des participants.

5) **Approbation du rapport spécial concernant les abandons de frais par les dirigeants de la Ligue** :
Mise aux voix des comptes : **232**
Vote contre = **0**
Abstention = **0**
Adopté à l'unanimité des participants.

6) **Affectation du résultat 2023/2024:**
D. COQUELET propose d'affecter ce résultat en augmentation des fonds propres de la Ligue Régionale de Rugby.
Aucune personne n'a sollicité le vote à bulletins secrets, celui est effectué à main levée.
Mise aux voix : **232**
Vote contre = **0**
Abstention = **0**
Adopté à l'unanimité des participants.

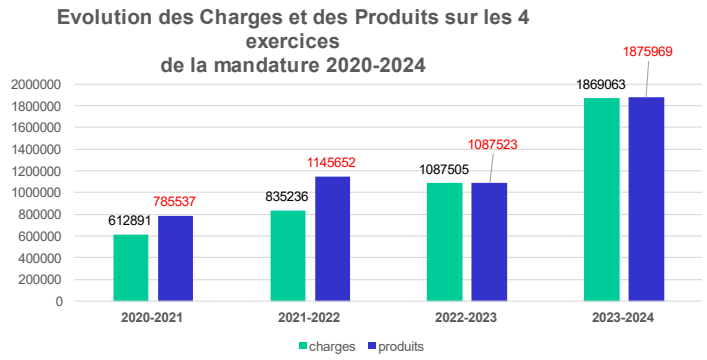
7) **Point d'info sur la gestion financière de la mandature 2020-2024 :**
Le Président présente par quelques diapositives l'activité financière de ces 4 années et les indicateurs de gestion de l'équipe de la Ligue et qui est la traduction de la mise en œuvre de son programme de développement à travers le Plan d'Orientation Stratégique en lien avec le Plan Fédéral.
Il tient à remercier l'ensemble des acteurs du rugby et plus particulièrement sa Trésorière Dany Colas et son adjoint Hugues Pizon.

Les indicateurs présentés ci-dessous démontrent la bonne gestion depuis plusieurs années et mettent en avant les grandes possibilités financières pour la continuité du développement du rugby en Pays de la Loire.

A) L'évolution de la masse budgétaire et les principaux constats par exercice :

LIGUE RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE — FFR

Evolution de la masse budgétaire 2020-2024



Exercice 23-24 :
Concrétisation des actions de la Coupe du monde 2023 – vecteur de la promotion, de la reconnaissance institutionnelle du rugby régional
L'accueil de deux événements internationaux pour assurer la promotion du rugby et notamment le développement de la pratique féminine,
La structuration de la Ligue par sa professionnalisation
La création du Seven Tour et actions de promotion dans le cadre des JOP (St -Sébastien/St-Florent le Viel/ St-Jean de Monts

Constats :

Exercice 20-21 : Covid (arrêt activité)
Exercice 21-22 : création de l'OF (CQP) – vente des locaux - lancement du CLC – conventionnement Ligue et CDs (financiers)
Exercice 22-23 : Activité pleines – Plan de développement des pratiques (Rugby 5…), Finales régionales toutes catégories (Féminines-jeunes), Féminisation de la pratique (pérennisation de l'emploi Agent de développement)
Plan de formation : augmentation du nbre d'éducateurs formés au regard de la Cmonde (politique d'anticipation)
Professionnalisation des cadres salariés des clubs : Ouverture du DEJEPS (tutorat-suivi de terrain…)
Création des conventions : clubs/Ligue (formation en proximité)
Plan de la performance : Accompagnement et formation pour la création des CEL, Création et amplification des mercredis bleus
Plan de l'accompagnements :des clubs : actions de reconnaissances des bénévoles : Vœux-Nuit du Rugby,…

RUGBY PAYS DE LA LOIRE

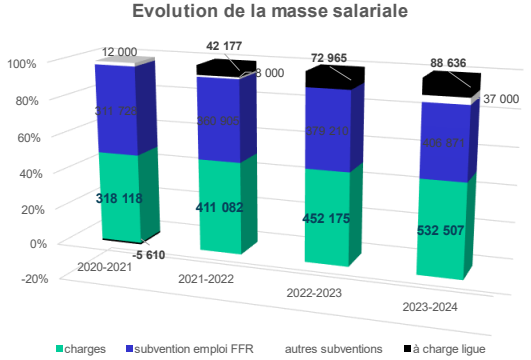
B) Indicateurs sur la variation de la Masse salariale 2020-2024 :

LIGUE RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE — FFR

Cette évolution est marquée par 2 faits :

En 2020-2021 : la crise du COVID et le départ en 6 mois des 2 administratives (Flavie et Charlène) et non remplacées dû fait du Covid. Les dirigeants bénévoles de la Ligue ont pris en charge jusqu'en 2022, les charges administratives.

Saison 2022-2023 : au regarde de l'augmentation des actions de développement, de formation… la forte nécessité de structuration et de professionnalisation était incontournable. Ainsi, l'année 2023 a vu l'arrivée de nouveaux salariés (Maureen, Marie) puis en 2024 (Fabien comme RAF)



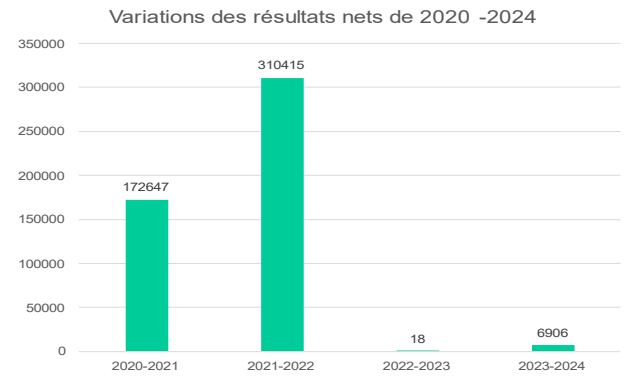
Cette évolution de la masse salariale est maîtrisée par l'arrivée de nouvelles ressources :

- Partenariat,
- Développement de la formation (DEJEPS,…)
- Aide Fédérale de 50 K€ sur le poste de RAF

Pour historique: en 2013-2014 – le comité consacrait 135 K€ (aide subv emploi déduite) pour une masse salariale de 230 K€

RUGBY PAYS DE LA LOIRE

C) Variations des résultats nets de la mandature :



La saison 2020-2021 :
Est marquée par l'effet du Covid (moins de charges et aides état – chômage, réduction des charges,..) Plan de relance FFR

Saison 2021-2022 :
Vente des locaux 245 K€

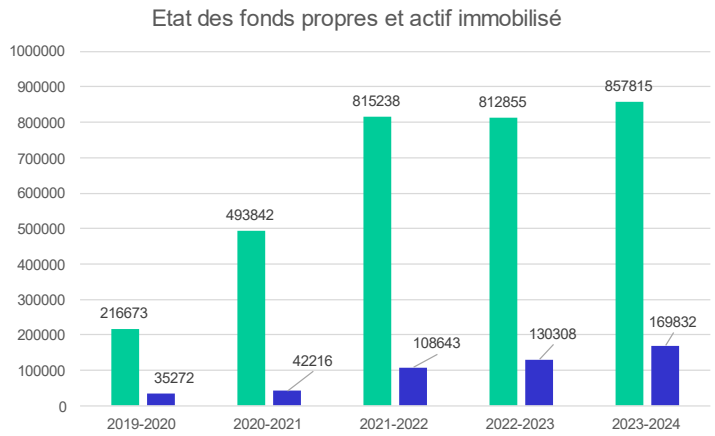
Saison 2022-2023 : charges exceptionnelles La Chapelle 40 K€

Saison 2023-2024 : intègre 2 grands événements internationaux (charges environ 35 K€

Concrètement, la ligue est dans une gestion fonctionnelle et n'est pas confrontée à une situation structurelle

RUGBY PAYS DE LA LOIRE

D) Variation des Fonds propres et actif Immobilisé



RUGBY PAYS DE LA LOIRE

Avant son mot de clôture, le Président et Jacques-Henri Guillet-V-Président en charge de l'événementiel appellent le représentant du CO Pontlieue pour la remise du maillot Société Générale pour le titre de Champion Régional R2 Masculin et Championne Régionale Féminine plus 18 ans à X (maillot Intersports).

Puis invite le Présidnt du Stade Nantais , Philippe Saulnier pour la remise des trophées suite à l'accession des Seniors à la Nationale 2 et le parcours des N18 jusqu'au ½ finales du championnat de France. Ce parcours permettant aux jeunes de partir en championnat CRABOS pour la saison 2024-2025.

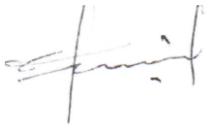
Pour conclure, le Président Dominique Coquelet invite l'ensemble des membres du Comité Directeur sortant à venir à ses côtés et leur adresse des remerciements appuyés pour leur engagement au service du rugby. Il tient à remercier par la remise de « présents » deux figures régionales qui ne repartiront pas dans les futures instances régionales. Ces deux personnes font partie de la grande histoire de notre Ligue Régionale. Merci pour vos engagements.

- Mme Dany COLAS (Trésorière adjointe puis Trésorière Générale) - 12 années
- Mr Jacques LEGOUBE (VPrésident en charge des Epreuves-Compétitions) – 35 années

Cette assemblée se conclut par le verre de l'amitié.

Fait à Nantes, le 19 Octobre 2024

Bernard LEMAITRE
Secrétaire Général



Dominique COQUELET
Président

